

**2023 DPE DDCT 4** Subventions (407 500 euros) à 11 associations gestionnaires de ressourceries/recycleries et signature d'avenant à une convention

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L3411-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 2023 par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer 11 subventions d'un montant total de 407 500 euros aux associations : Emmaüs Alternatives (Paris Centre), La Textilerie (10<sup>e</sup>), La Petite Rockette (11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>), Ma Ressourcerie (13<sup>e</sup>), La Ressourcerie Créative (14<sup>e</sup>), La Table des Matières (14<sup>e</sup>), 1000 Collectes (17<sup>e</sup>), 3S : Séjour Sportif Solidaire (17<sup>e</sup>), La Bricollette (18<sup>e</sup>), Coup de Main (20<sup>e</sup>) et Du Bleu dans les yeux (20<sup>e</sup>), conformément aux conventions pluriannuelles d'objectifs signées en 2022, et de lui autoriser à signer un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association 3S : Séjour Sportif Solidaire (17<sup>e</sup>).

Vu l'avis du Conseil d'arrondissement Paris Centre, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 10<sup>e</sup> arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 12<sup>e</sup> arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 13<sup>e</sup> arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 14<sup>e</sup> arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 17<sup>e</sup> arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 18<sup>e</sup> arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 20<sup>e</sup> arrondissement, en date du ;

Sur le rapport présenté par Madame Colombe BROSSSEL au nom de la 8<sup>e</sup> commission ;

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs, dont les textes sont joints à la présente délibération, avec l'association 3S : Séjour Sportif Solidaire (17<sup>e</sup>)

Article 2 : Une subvention d'un montant de 25 000 euros est attribuée à l'association Emmaüs Alternatives (numéro PARIS ASSOS 188453, numéro de dossier 2023\_02883)

Article 3 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 11 000 euros est attribuée à l'association La Textilerie, (numéro PARIS ASSOS 189075, numéros de dossier 2023\_03985)

Article 4 : Une subvention d'un montant de 84 000 euros est attribuée à l'association La Petite Rockette (numéro PARIS ASSOS 59841, numéros de dossiers 2023\_03997, 2023\_03983 et 2023\_03982)

Article 5 : Une subvention d'un montant de 30 000 euros est attribuée à l'association Ma Ressourcerie (numéro PARIS ASSOS 8025, numéro de dossier 2023\_01285)

Article 6 : Une subvention d'un montant de 39 000 euros est attribuée à l'association La Ressourcerie Créative (numéro PARIS ASSOS 183590, numéro de dossier 2023\_01285)

Article 7 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 euros est attribuée à l'association La Table des Matières (numéro PARIS ASSOS 184123, numéro de dossier 2023\_02456)

Article 8 : Une subvention d'un montant de 52 000 euros est attribuée à l'association 1000 Collectes (numéro PARIS ASSOS 184222, numéro de dossier 2023\_03817)

Article 9 : Une subvention d'un montant de 29 500 euros est attribuée à l'association 3S : Séjour Sportif Solidaire (numéro PARIS ASSOS 188896, numéro de dossier 2023\_04964)

Article 10 : Une subvention d'un montant de 34 000 euros est attribuée à l'association La Bricollette (numéro PARIS ASSOS 186538, numéro de dossier 2023\_03459)

Article 11 : Une subvention d'un montant de 66 000 euros est attribuée à l'association Coup de Main (numéro PARIS ASSOS 49281, numéro de dossier 2023\_03986)

Article 12 : Une subvention d'un montant de 27 000 euros est attribuée à l'association Du Bleu dans les yeux (numéro PARIS ASSOS 187334, numéro de dossier 2023\_04184)

Article 13 : Les dépenses correspondantes seront imputées de la manière suivante :

397 500 euros en fonctionnement sur le budget du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).

10 000 euros sur le budget du Service Politique de la Ville(DDCT\_SPV) dont le financement est réparti comme suit :

- La Petite Rockette pour le projet « Activité de Ressourcerie: La Petite Rockette 11<sup>ème</sup> » dossier 2023\_06827/SPV/4000€
- 3S : Séjour Sportif pour le projet « - Actions de sensibilisation Recyclerie Sportive » dossier 2023\_06828/SPV/2000€
- La Bricollette pour le projet « Actions de sensibilisations à l'écologie et réemploi solidaire » dossier 2023\_06824/SPV/4000€